

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Band: 56 (1905)
Heft: 6

Rubrik: Affaires de la société

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Affaires de la Société.

Résumé des délibérations du Comité permanent.

Séance du 23 mai 1905 à Zurich.

Le comité local demande que la réunion d'Appenzell soit retardée de quelque temps et fixée fin août, commencement de septembre. Le comité permanent propose au contraire la date du 31 juillet, de façon à la faire concorder avec les fêtes du cinquantenaire de l'Ecole polytechnique.

L'ordre du jour portera, outre la discussion des questions statutaires:

- a) Die Sortimentsbildung beim Holzhandel. — Rapporteur: M. Henne, administrateur des forêts de Coire; corapporteur: M. Steinegger, inspecteur forestier, Schaffhouse.
- b) Die Ablösung der Dienstbarkeiten in Innerrhoden. — Rapporteur: M. Huonder, inspecteur forestier cantonal, Appenzell.

Les comptes approuvés par le comité sont mis en circulation auprès des membres de la commission de révision.

La Société forestière de Franche-Comté de Belfort nous a fait parvenir récemment les ouvrages suivants:

Aide-mémoire du forestier, par Pardé;
Futaie jardinée, par E. Galmiche.
Relèvement de nos taillis sous futaie, par C. Broillard.

Ces ouvrages sont acceptés avec remerciements aux donateurs; ils sont à la disposition des membres de la société.

Le comité permanent s'occupe ensuite de l'unification des titres à donner aux agents forestiers suisses, et de la mise au net de la liste des membres. Cependant cette question est renvoyée jusqu'au jour où la société aura pris une décision à ce sujet. Mais la nécessité de cette unification n'en reste pas moins désirable.

Les tirages à part des articles publiés dans l'organe de la société ne seront accordés que pour des travaux d'une certaine ampleur et à raison de 20 au maximum.

Les travaux présentés à l'occasion des conférences forestières de Zurich, publiés dans l'organe de la société, n'auront droit à aucune rétribution.

Le comité reçoit membres de la société MM. Herman Wyss, forestier stagiaire à Winterthour, et Ernest-Otto Meyer, forestier stagiaire à Bienne.

* * *

Nous recevons à l'instant le programme détaillé de la réunion d'Appenzell. Celle-ci aura lieu du 30 juillet au 2 août, afin de la faire concorder avec les fêtes du cinquantenaire de l'Ecole polytechnique, nous l'avons dit. En voici les détails:

Réunion annuelle de la Société des forestiers suisses à Appenzell du 30 juillet au 2 août 1905.

PROGRAMME.

Dimanche 30 juillet.

- 2 heures après-midi: Réception à la gare, cartes de fête et logement.
Dès 8 heures: Soirée familière à la „Brauerei“, en cas de mauvais temps dans la „Konzerthalle“.

Lundi 31 juillet.

- 7 heures du matin: Séance officielle au Rathaus.
1° Discours d'ouverture du président du comité local.
2° Affaires de la Société:
a) rapport annuel du comité permanent;
b) comptes et budget;
c) réception de nouveaux membres;
d) choix du lieu de réunion pour 1906, ainsi que du président et vice-président du comité local;
e) nomination du comité permanent et des réviseurs des comptes.
3° Travaux présentés:
a) die Sortimentsbildung beim Holzhandel. Rapporteurs, M. Henne, administrateur des forêts de la ville de Coire, et M. Steingger, inspecteur forestier à Schaffhouse;
b) die Ablösung der Dienstbarkeiten mit spezieller Berücksichtigung der appenzellinnerrhodischen Verhältnisse. Rapporteur, M. Huonder, inspecteur forestier cantonal, Appenzell.
4° Divers.
1 heure: Dîner au Hecht.
3 heures: Départ pour „Jacobsbad“, visite des travaux de défense du Kronbach, collation au „Jacobsbad“.
8 heures: Soirée familière à l'Hôtel „Löwen“.

Mardi 1^{er} août. Excursion.

- 7 heures: Réunion à l'Hôtel Hecht. Départ en char pour Weissbad. Visite des installations de flottage. Ensuite, au Wasser-auen. A pied au Seealpsee, Aescher-Wildkirchlein et collation à Aescher. Descente au Weissbad au travers des forêts corporatives de Schwendi.
3 heures: Dîner au Weissbad.
Dislocation. Départ des trains pour Appenzell
par Hérisan, 4.55 h. et 7.25 h.,
par Gais, 4.11 „ „ 7.33 „

Mercredi 2 août.

Les membres de la société désirant faire une course de montagne au Hohen-Kasten, Säntis, etc., auront à leur disposition des guides compétents, pour les accompagner.